

N°	Titre de l'oeuvre	Numéro civiq	Rue
147	L'Ange		rue Saint-Pierre
Municipalité	MRC	Date de réalisat	Statut de protectio
L'Assomption	L'Assomption	1984	Aucun statut

Nom du lieu	Localisation
Quartier des arts de L'Assomption	Extérieur

Lieu d'origine	Lieu actuel
	Devant la maison de la culture

Catégorie	Technique
Sculpture	Assemblé

Matériau principal	Style artistique
Métal	

Concepteur1	Concepteur2	Concepteur3:
Bergeron, Germain		

Fonction1	Fonction2	Fonction3

Description

Texte d'interprétation

En quittant le parc Le Sueur, on monte la rue Notre-Dame jusqu'à la rue St-Pierre pour découvrir la dernière sculpture du parcours, située devant la Maison de la culture et qui s'intitule L'Ange. Le mot « ange » possède une connotation généralement douce, référant à un être divin et protecteur. Les anges sont idéalisés par le commun des mortels, de telle sorte qu'ils sont métaphoriquement mis sur un piédestal afin que l'on puisse mieux les admirer. L'Ange de Bergeron est aussi sur un piédestal, bien réel celui-là, mais ressemblant plutôt à un perchoir duquel ce personnage ténébreux pourra s'élancer pour punir les fautifs. Sans bras et sans visage, auréolé d'une lame de scie circulaire et prêt à sauter sur les brebis égarées, cet ange impose la crainte plutôt que la quiétude. Dans son dos, ce que l'on peut voir comme étant ses ailes ressemble à une anse qu'un être supérieur pourrait empoigner pour mieux contrôler ce personnage à l'auréole tranchante. Malgré ses allures de réverbère, on doute de la capacité de cet être à illuminer les âmes. Ne serait-il pas plutôt un mauvais ange? Un démon, comme les anges du mal sont définis dans la Bible? En fait, la différence entre ange et démon tient dans une délicate conception impliquant, comme tant d'autres choses, que l'un nécessite l'existence de l'autre pour se définir. À ses côtés, sommes-nous en mesure de dire ce que l'on est?

Références et liens:

Inscription

Pierre-Charles Monahan

Dates

2014-02-28

Modification1

Modification2

Modification3

Date1

Date2

Date3

Photographe1

Photographe2

Photographe3

Année1

Année2

Année3